

No E.P.: 7705
Rue: Route de Veyrier

Commune: Veyrier
Objet: Stationnement
Date parution: 24.09.2026

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

Par son courriel du 31 août 2026, Trafitec Ingénieurs Conseils SA, mandataire de la commune de Veyrier, nous demande de modifier les réglementations du stationnement dans le parking de l'Uche, notamment d'y ajouter des réglementations pour la recharge des véhicules électriques et pour les deux-roues motorisés. Dès lors, il convient de réglementer ces prescriptions par la signalisation adéquate.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.